

23

Forum de sécurité  
aquatique FSA

2023

# RAPPORT DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

---



---

**Éditeur**

BPA, Bureau de prévention des accidents  
Société Suisse de Sauvetage SSS

## Contenu

# RAPPORT DE SÉCURITÉ AQUATIQUE 2023

**AVANT-PROPOS** **PAGE 4**

---

**ACCIDENTS** **PAGE 6**

---

**L'ÉCHANGE DE DONNÉES SAUVE DES VIES** **PAGE 10**

---

**PRÉVENTION DES NOYADES** **PAGE 16**

---

**UNITÉ DE DOCTRINE** **PAGE 20**

---

**PARTENAIRES FSA** **PAGE 24**

---

# AVANT-PROPOS

Chère lectrice, cher lecteur,

63 décès par noyade, le chiffre le plus élevé depuis vingt ans: l'année 2022 restera dans les annales des statistiques consacrées aux noyades.

Nous savons bien sûr que l'été dernier a été marqué par un grand nombre de journées très ensoleillées. Les lacs et les rivières suisses invitaient à la baignade, à la balade en canot pneumatique, au stand-up paddle et à d'autres activités dans, sur et aux abords de l'eau. Une question se pose malgré tout: l'année 2022 constitue-t-elle une exception dans la longue histoire des statistiques sur les noyades ou est-elle le prélude à un renversement de tendance?

Nous ne connaissons pas encore la réponse, mais sommes préoccupés. Ces chiffres doivent nous amener à suivre de près l'évolution de la situation et à réfléchir à une intensification des mesures actuelles de prévention des noyades et à la mise en place éventuelle de mesures complémentaires.

Dans un entretien publié dans le présent rapport, David Meddings, responsable de la coordination de la prévention des noyades au sein de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), esquisse quelques pistes en vue du développement de la prévention des noyades en Suisse. Il replace en même temps notre taux de noyade dans un contexte international, ce qui permet indéniablement de relativiser le nombre de 63 décès par noyade recensés en Suisse.

De toute évidence, beaucoup de choses fonctionnent déjà très bien dans notre pays. Toute une palette d'acteurs y contribuent, qu'il s'agisse d'organisations de droit public ou d'acteurs privés, dont font partie les médias. Voilà précisément ce qui constitue, selon nous, un facteur central et précieux expliquant le faible taux de noyade en Suisse: la collaboration continue et de longue date entre les différents acteurs ainsi que l'imbrication des mesures prises.

Nous avons tout intérêt à soigner cette collaboration, non seulement en poursuivant la mise en œuvre des mesures, mais aussi en travaillant avec constance à une telle coopération. En d'autres termes, ce n'est pas uniquement ce que nous faisons qui compte. La manière dont nous le faisons est au moins aussi importante.

Bonne lecture!



Stefan Siegrist  
Directeur du BPA



Reto Abächerli  
Directeur exécutif de la SSS

## Définition de la noyade



En 2002, l'OMS a défini la noyade comme « une insuffisance respiratoire résultant de la submersion ou de l'immersion en milieu liquide ». Une personne victime d'une noyade peut en sortir indemne, en garder des séquelles ou décéder. (OMS, 2002)

**Un facteur central et précieux expliquant le faible taux de noyade en Suisse : la collaboration continue et de longue date entre les différents acteurs ainsi que l'imbrication des mesures prises.**

## Notre objectif

Le BPA et la SSS se sont fixé un objectif: d'ici à 2027, diminuer le taux de noyade en Suisse d'une moyenne quinquennale de 0,6 (actuellement) à 0,5 victime pour 100 000 habitants. Cela n'a l'air de rien, mais il s'agit pourtant d'un objectif ambitieux. Nous sommes actuellement confrontés à une exposition aux risques tendanciellement grandissante. De plus en plus de personnes pratiquent des activités dans, sur ou au bord de l'eau.

Parallèlement, la proportion de personnes qui ne sont pas familiarisées avec les dangers spécifiques aux eaux suisses et qui, de surcroît, disposent de compétences relativement faibles en matière de natation et de sécurité aquatique augmente, notamment en raison des flux migratoires. Ainsi, le maintien du taux actuel de noyade, faible en comparaison internationale, constitue déjà un défi.

# ACCIDENTS

## Ampleur des noyades en Suisse

En moyenne 47 personnes par an décèdent par noyade en Suisse. 13% des victimes sont des touristes étrangers. Un été chaud et ensoleillé conduit à une exposition plus importante au risque dans, sur et au bord de l'eau, tandis qu'un été pluvieux dissuade les amateurs de sports aquatiques de pratiquer ces activités. Le nombre d'accidents peut donc considérablement varier d'une année à l'autre.

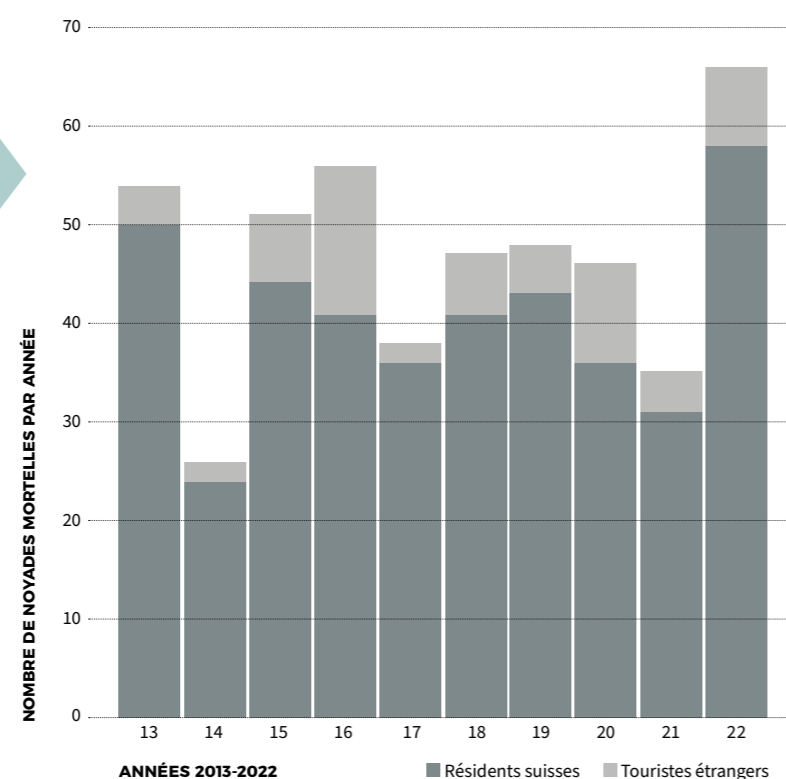
**47 noyades mortelles par année, dont 6 touchant des touristes étrangers**



**Résidents suisses 87%**



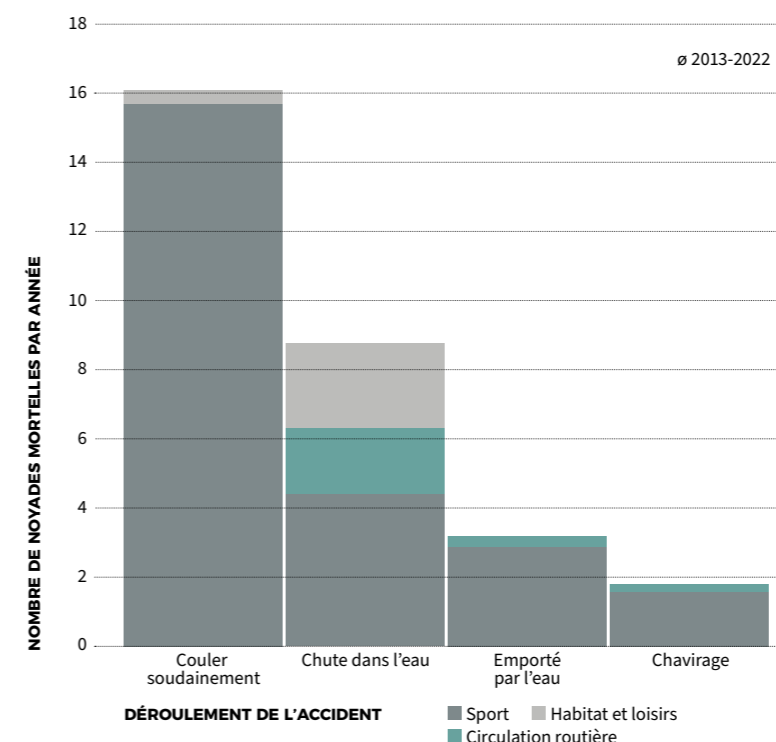
**Touristes étrangers 13%**



Illus. 1: Ampleur des noyades en Suisse. Source: statistique BPA 2023 des accidents de sport mortels

## Activité au moment de la noyade

Les noyades surviennent lors de la pratique d'un sport aquatique, notamment lors de la baignade ou de la nage en eaux libres ainsi que lors de la navigation. Toutefois, de nombreux autres domaines de la vie quotidienne sont touchés par la noyade, par exemple des situations où les personnes tombent dans l'eau de façon involontaire; il arrive encore et toujours que des enfants qui jouent ou se promènent à proximité de l'eau y tombent ou que les victimes d'un accident de la route se noient lorsque leur véhicule termine dans l'eau.



Illus. 2: Activité au moment de la noyade. Source: statistique BPA 2023 des accidents de sport mortels

### Sport, loisirs et trafic routier



**Sport\* 79%**



**Habitat et loisirs 8%**



**Circulation routière 5%**  
principalement voiture et vélo



**Inconnu 8%**

\* Dont 67% lors de la baignade/natation, 12% lors de la navigation/du surf, 5% lors de la plongée et 16% lors d'autres activités sportives.

## Victimes de noyade

La grande majorité des victimes de noyade sont des hommes; cela est avant tout dû à leur comportement à risque plutôt qu'à un temps d'exposition plus important. Des noyades surviennent dans toutes les tranches d'âge; toutefois, la proportion d'accidents augmente brutalement chez les 15-19 ans par rapport aux plus jeunes, ce qui correspond exactement à la tranche d'âge où l'influence de la personne chargée de la surveillance baisse. À partir de 30 ans, le nombre d'accidents se stabilise, abstraction faite de quelques légères fluctuations. Il reste important jusque dans le grand âge.

**Principaux concernés : hommes âgés de 15 à 29 ans**



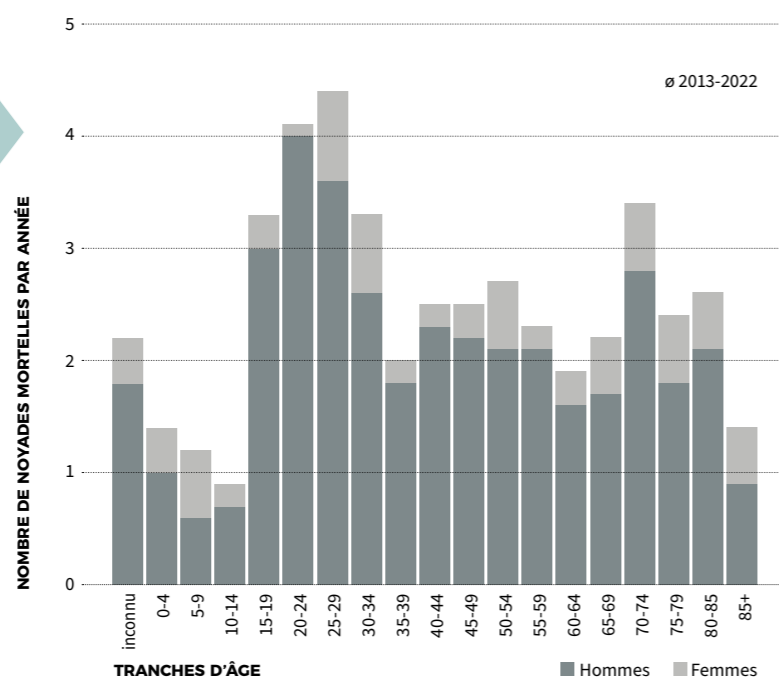
Hommes

**83 %**



Femmes

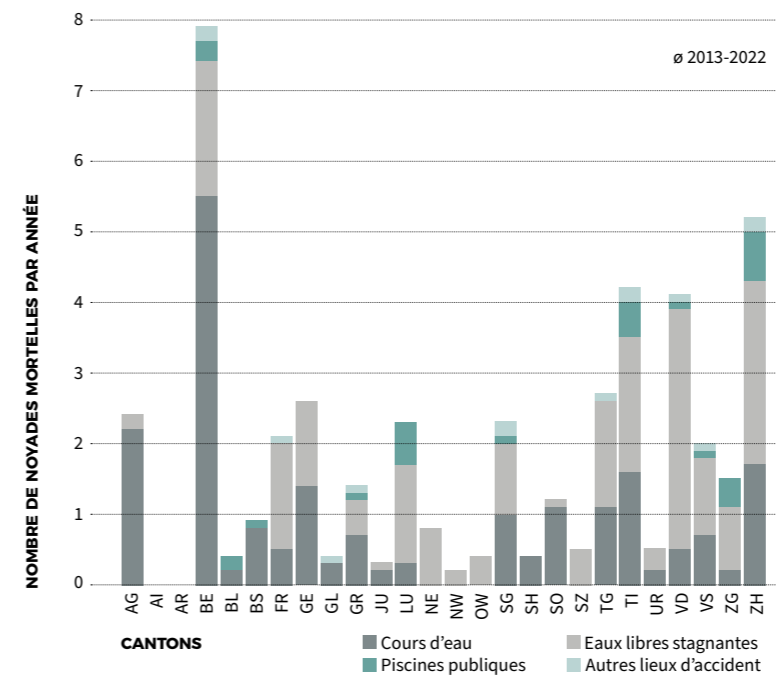
**17 %**



Illus. 3: Victimes de noyade. Source: statistique BPA 2023 des accidents de sport mortels

## Lieu de la noyade

En Suisse, la plupart des noyades surviennent dans des eaux libres. Le nombre d'accidents dans les rivières et les ruisseaux est tout aussi élevé que celui dans les lacs et autres eaux stagnantes. Ces données ne permettent pas de tirer de conclusions quant au risque de noyades. On peut toutefois estimer que la baignade et la natation dans les piscines publiques comportent un risque de noyade beaucoup plus faible que les mêmes activités en eaux libres. Le nombre de noyades par canton reflète globalement l'existence de cours d'eau et d'eaux stagnantes dans la région, bien que la présence de centres urbains à proximité de l'eau influence également le nombre d'accidents.



Illus. 4: Lieu de la noyade. Source: statistique BPA 2023 des accidents de sport mortels

**En eaux libres, particulièrement en Suisse alémanique**



Cours d'eau **44 %**



Eaux libres stagnantes **46 %**



Piscines publiques **7 %**



Autres lieux d'accident **3 %**

# L'ÉCHANGE DE DONNÉES SAUVE DES VIES

Dans cet entretien, David Meddings, responsable de la coordination de la prévention des noyades au sein de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), esquisse quelques pistes en vue du développement de la prévention des noyades en Suisse. Il replace en même temps notre taux de noyade dans un contexte international, ce qui permet indéniablement de relativiser le nombre de 63 décès par noyade recensés en Suisse.

**David Meddings, commençons par votre rapport à l'eau. Nagez-vous dans le Rhône ou dans le lac Léman ? Quelles sont vos expériences en la matière ?**

J'ai déjà nagé dans plusieurs rivières de Suisse mais pas dans le Rhône, que je sache. Bien sûr, je nage dans le lac Léman. Nous avons de la chance d'avoir un tel plan d'eau. C'est un lac fantastique dans lequel j'aime nager. J'ai aussi la chance d'habiter dans une propriété qui dispose d'une piscine de 15 mètres de long. Je nage un kilomètre dans ce bassin tous les matins vers 6 h 30. Je suis totalement seul et c'est une excellente façon de commencer la journée.

**Que pensez-vous de la baignade dans le lac ?**

J'adore! J'ai fait beaucoup de kayak à Vancouver, au Canada, là d'où je viens. Mais après qu'un ami a failli se noyer dans le lac Léman, j'ai décidé de ne plus faire de kayak sur ce type d'eaux. Malgré tout, j'apprécie beaucoup de nager dans le lac, on voit toujours une vie aquatique incroyable. Ma femme nage toute l'année. Elle nage même en hiver dans le lac, ce que je ne fais pas. Je crois que j'ai eu ma dose de froid au Canada.

**Nagez-vous parfois seul ? Emportez-vous un flotteur avec vous ?**

Je nage toujours avec des amis et sur des distances qui ne nécessitent pas, selon moi, l'usage d'un flotteur.

**Pouvez-vous nous donner un aperçu de votre principal domaine d'activité à l'OMS ?**

Volontiers! Je m'occupe de la prévention des lésions involontaires de tous types, à l'exception de celles consécutives aux accidents de la route. Cela inclut les noyades, mais aussi les brûlures, les chutes et les intoxications. Parce que la mort d'un enfant est toujours tragique, j'ai pensé que même si le nombre de noyades mortelles est relativement faible, il était utile d'accorder une plus grande importance à la lutte contre les noyades. Sans négliger les chutes pour autant – nous avons fait beaucoup de bon travail dans ce domaine –, ma priorité numéro un

a été d'étudier le problème des noyades et de voir si nous pouvions en faire une priorité mondiale. Je crois que nous y sommes parvenus.

**Chaque année en Suisse, 20 personnes se noient lors de baignades dans des eaux libres. En partenariat avec la Société Suisse de Sauvetage (SSS), nous avons lancé une action qui consiste à prêter des flotteurs aux abords des lacs et des rivières. D'après vous, quelle stratégie supplémentaire pourrait contribuer à la prévention des noyades en eau libre dans notre pays ?**

L'initiative mise en place est excellente. Je crois que le nombre total de décès par noyade en Suisse est de 46. Si on ramène ce chiffre à l'ensemble de la population, cela signifie que le nombre de noyades pour 100 000 habitants est largement inférieur à un. Globalement, on peut dire que c'est un petit chiffre. Et il est important de garder à l'esprit que le taux de noyade en Suisse est sans commune mesure avec les taux de noyade enregistrés dans d'autres pays. Par exemple, des recensements effectués dans des communautés des lacs d'Afrique orientale font état d'un taux de mortalité par noyade de 650 pour 100 000 habitants. La différence est donc énorme !

Votre mission et celle de la SSS consiste maintenant à tout mettre en œuvre pour réduire encore davantage le taux de noyade en Suisse. Ce sera selon moi une tâche difficile. En effet, si vous disposiez d'anciennes données et que vous pouviez suivre l'évolution des noyades en Suisse sur un siècle ou deux, vous verriez ce que nous constatons dans d'autres pays à revenus élevés. Il y a 100 ou 200 ans, les taux de noyade étaient sans doute nettement plus élevés et ils ont diminué de façon spectaculaire. Nous évoluons aujourd'hui dans un contexte où la santé publique est arrivée à maturité et où la conscience des dangers liés à l'eau semble largement répandue. Les populations sont en grande partie sensibilisées à la nécessité d'adopter un comportement sûr; cela consiste par exemple à ne pas consommer d'alcool lorsqu'on se baigne. C'est à cette situation que vous avez affaire.

Je ne sais pas si j'ai une bonne réponse à vous donner. À mon sens, la seule façon de traiter la question est d'utiliser des données de grande qualité. Les données dont vous disposez actuellement vous donnent une bonne idée non seulement du nombre de personnes qui se noient, mais aussi de leur âge et de leur sexe. Vous pourriez mener des entretiens ciblés avec des personnes qui pratiquent des sports aquatiques durant leurs loisirs et leur demander quels facteurs pourraient les inciter à adopter un comportement plus sûr dans l'eau. Ou pourquoi ne pas interroger des personnes ayant survécu à une noyade. Peut-être pourrez-vous trouver un-e ambassadeur-riche qui soutienne l'action du BPA. Car l'un des problèmes de la

**« Je pense que vous pouvez être fiers que le taux de noyade en Suisse soit aussi faible. »**

— David Meddings —

santé publique est l'espèce d'exceptionnalisme qui prédomine souvent chez les individus: nous sommes convaincus de notre caractère unique. En ce qui concerne la Suisse, il s'agit très vraisemblablement de personnes plutôt en forme et actives, qui sont habituées à évoluer dans le milieu aquatique et connaissent les dangers ainsi que la façon de s'en protéger. Elles ne voient pas forcément la nécessité de prendre des mesures visant à rendre leurs loisirs plus sûrs. Dans ce cas, quelqu'un auquel ces personnes peuvent s'identifier et qui a survécu à une noyade pourrait constituer un modèle crédible. Ce sont là quelques suggestions. Mais je pense que vous pouvez être fiers que le taux de noyade en Suisse soit aussi faible et admettre qu'il est difficile de passer de, disons, 20 décès par an à 10 en un an, puis de 10 à 5, et de 5 à 1. Aussi louable soit-il, cet objectif sera très difficile à atteindre.

**Depuis 2008, nous rassemblons les principaux acteurs de la prévention des noyades en Suisse afin de tirer ensemble des enseignements des données et études actuelles relatives aux noyades. Nous échangeons les bonnes pratiques et discutons de nouvelles approches. Vous qui vivez en Suisse depuis longtemps, que nous conseilleriez-vous de faire pour réduire encore le nombre de noyades, mortelles ou non ?**

Je tiens d'abord à saluer l'organisation de ce forum et le fait que vous ne vous consacrez pas seulement aux noyades mortelles, mais aussi à celles qui ne sont pas fatales. J'identifie deux approches. Comme je l'ai dit, je connais très bien la Suisse, j'y vis depuis 27 ans. Ma femme est suisse, de sorte que le système de gouvernement fédéraliste m'est très familier. Bien que ce système comporte de nombreux aspects que j'apprécie et admire, il ne devrait pas faire obstacle à la conclusion d'accords portant sur le partage de données anonymisées. Certaines données clés sur les noyades dont, à ma connaissance, la Suisse ne dispose pas encore (alors que c'est un pays à revenus élevés qui aurait théoriquement tous les moyens d'en disposer) sont les données sur l'alcool et les substances psychoactives, susceptibles de jouer un

rôle dans les noyades mortelles. Ce phénomène serait très facile à déterminer. Obtenir des échantillons sanguins avec les résultats des tests de toxicologie et d'alcoolémie chez les personnes concernées ne devrait pas poser de problème. Ces informations peuvent facilement être anonymisées et rendues accessibles. Ma première suggestion serait donc d'améliorer les données à l'intérieur de la Suisse, car sinon...

**... on avance à l'aveuglette.**

On avance en effet à l'aveuglette. J'en viens à ma deuxième suggestion. Il y a fort à parier que ces 46 décès par noyade ne constituent pas un échantillon aléatoire de la population suisse. Celle-ci est composée de gens comme ma femme, qui vivent ici depuis des générations, et de gens comme moi, qui ont émigré en Suisse. Parmi les personnes venues s'établir en Suisse tout comme dans d'autres pays à hauts revenus, on compte des minorités ethniques qui n'ont pas la même culture de la sécurité. Des personnes pour qui nager n'est pas une pratique sportive et dont la langue diffère, ce qui les empêche d'accéder à des cours de natation ou à des entraînements pour



Illus. 5: Sécurité aquatique même dans les régions pauvres en ressources.  
Source: Ali Magsi

les jeunes enfants. Les conditions financières peuvent aussi empêcher de profiter des mesures de prévention des accidents. Voilà le deuxième domaine que j'identifie comme problématique. Mais je n'ai pas de données, et c'est un point sur lequel des accords sur l'échange de données pourraient justement s'avérer utiles.

**Les chiffres tirés de nos travaux de recherche montrent que les personnes originaires du Sud global qui émigrent en Suisse présentent un surrisque de noyade.**

Si l'origine étrangère n'était qu'un facteur aléatoire, on s'attendrait à ce que la répartition des personnes victimes de noyade en Suisse soit le reflet de la population suisse. Mais ce n'est pas un élément aléatoire et, de fait, l'origine étrangère est l'un des facteurs de risque de noyade. C'est pourquoi, comme tout autre facteur de risque, elle mérite une certaine attention du point de vue de la santé publique. Vous avez soulevé un autre point important, à savoir que la majorité des décès concernent des personnes qui se jettent volontairement à l'eau pour se détendre ou faire du sport. De toute évidence, il y a un décalage entre, d'un côté, ce que les individus croient être leurs capacités et, de l'autre, leurs compétences réelles dans l'environnement dans lequel ils nagent. Les facteurs de risque sont connus, que ce soit l'alcool, les médicaments, la surestimation de soi ou l'origine migratoire. Si l'on veut réduire le nombre de personnes qui se noient encore, des mesures de prévention efficaces doivent être prises. Une fois posée cette base, il est impératif de travailler sur l'ensemble des facteurs de risque. Nous en revenons donc à la recommandation de principe, à savoir l'échange et le partage de données, sans lesquels toute action se révèle très difficile.

**Tout à fait. Passons maintenant à la dernière question. Y a-t-il un projet de prévention des noyades que l'OMS prévoit de mettre sur pied prochainement et dont vous pourriez nous parler ?**

Il y en a beaucoup !

**Je vous laisse en choisir un.**

L'OMS compte environ 200 États membres. Récemment, notre organe directeur, l'Assemblée mondiale de la santé, a organisé à Genève le congrès annuel international des ministères de la santé. Et pour la première fois en 2023, il a été décidé d'adopter une résolution visant à renforcer les mesures de prévention des noyades à l'échelle mondiale. C'est donc une première historique, qui fait suite à une résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2021. C'était la première fois que l'Assemblée générale adoptait une résolution consacrée aux noyades. Nous disposons à présent de ces deux cadres politiques, dont chacun renferme des éléments importants. Les deux résolutions appellent les États membres à mettre en œuvre les mesures préconisées par l'OMS pour prévenir le risque de noyade.

**Est-ce le guide pratique de l'OMS sur la prévention des noyades ?**

Oui. Toutes les lignes directrices normatives de l'OMS, que nous mettons à disposition sur notre site web, ont été, pour être honnête, largement élaborées à l'intention des pays pauvres en ressources, car ils concentrent 90 % des noyades à l'échelle mondiale. La résolution de l'Assemblée mondiale de la santé vient d'être adoptée. Elle invite l'OMS à créer une alliance mondiale pour la prévention des noyades. Il s'agit d'un projet important, à la réalisation duquel nous travaillons activement. Les débuts de cette alliance seront modestes : nous attendons 10 à 15 membres au maximum, aussi bien des organisations des Nations-Unies que des ONG.

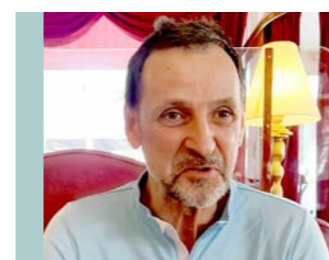
Je voudrais ajouter que la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé demande à l'OMS d'élaborer un rapport d'état mondial sur la prévention des noyades. Ce rapport se base sur un questionnaire systématique et structuré que nous avons mis au point et qui sera distribué à tous les États membres de l'OMS, c'est-à-dire à environ 200 pays. Tous les pays, dont la Suisse, auront la possibilité de participer au tout premier rapport de situation mondial en matière de prévention des noyades. La publication est prévue pour novembre 2024.

En Suisse, les 46 décès par noyade enregistrés chaque année vous préoccupent tout naturellement. Mais c'est beaucoup, beaucoup moins que ce que nous voyons dans des pays comme la Guyane, le Kazakhstan, le Bangladesh ou le Cambodge. Nous souhaitons mener un dialogue permanent avec les gouvernements pour les aider à atteindre les chiffres que vous affichez en Suisse.

**Nous nous réjouissons de vous accueillir au Forum de sécurité aquatique qui se tiendra le 24 novembre à Berne.**

Je me réjouis également d'y participer, merci.

*L'interview a été réalisée par Christoph Müller du BPA.*



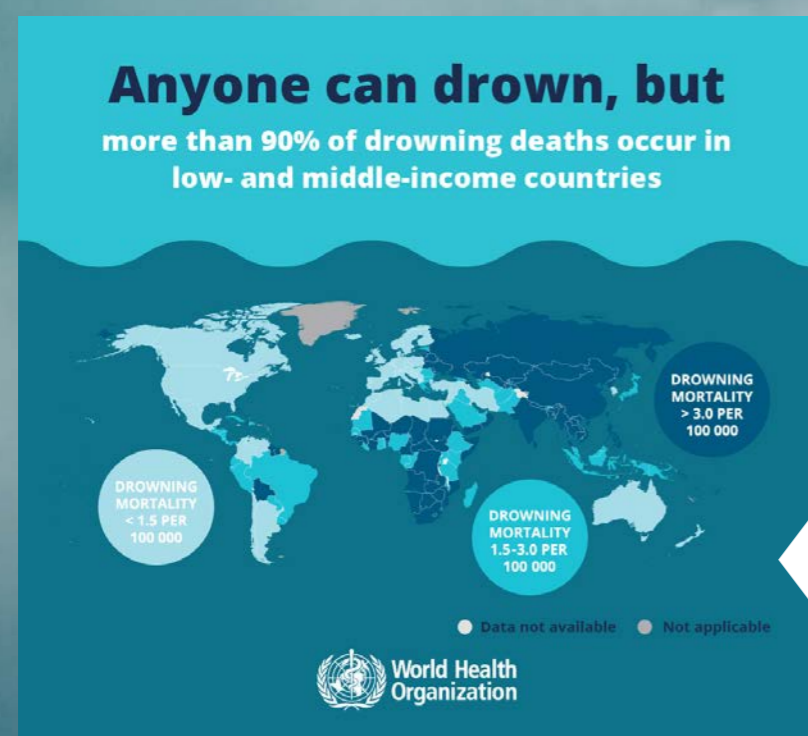
**David Meddings FRCP(C), MHSc**

- Department of the Social Determinants of Health, at the World Health Organization (WHO)
- Lead author of the WHO's « Global Report on Drowning »



# PRÉVENTION DES NOYADES

## LA SUISSE EN COMPARAISON INTERNATIONALE

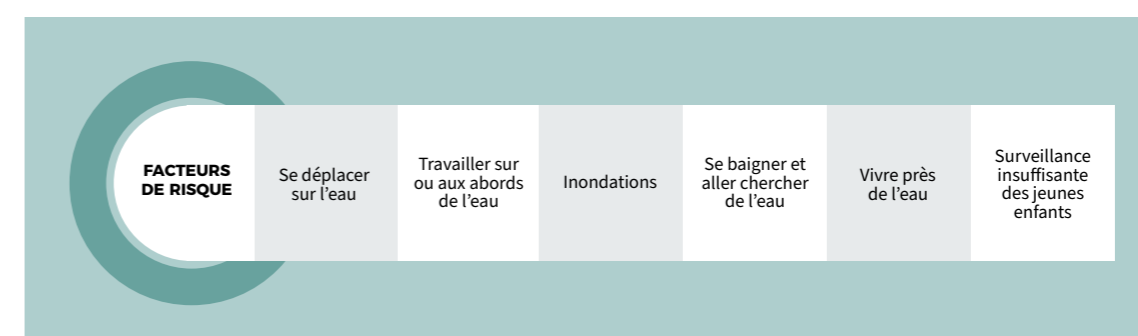


Avec un taux de noyade largement inférieur à 1 (nombre de décès pour 100 000 habitant-es), la Suisse se classe en très bonne position comparée aux autres pays.

Illus. 6: Noyades mortelles dans le monde.  
Source: World Health Organization

### Facteurs de risque

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a distingué, à l'échelle internationale, six facteurs de risque principaux qui accroissent de manière significative le risque de noyade. Pour parer à ces risques, des stratégies d'intervention basées sur des évidences scientifiques ont été identifiées et les acteurs correspondants déterminés:



Illus. 7: Facteurs de risque.  
Source: World Health Organization

S'agissant de la Suisse, l'analyse de ces facteurs de risque permet de tirer les conclusions suivantes:

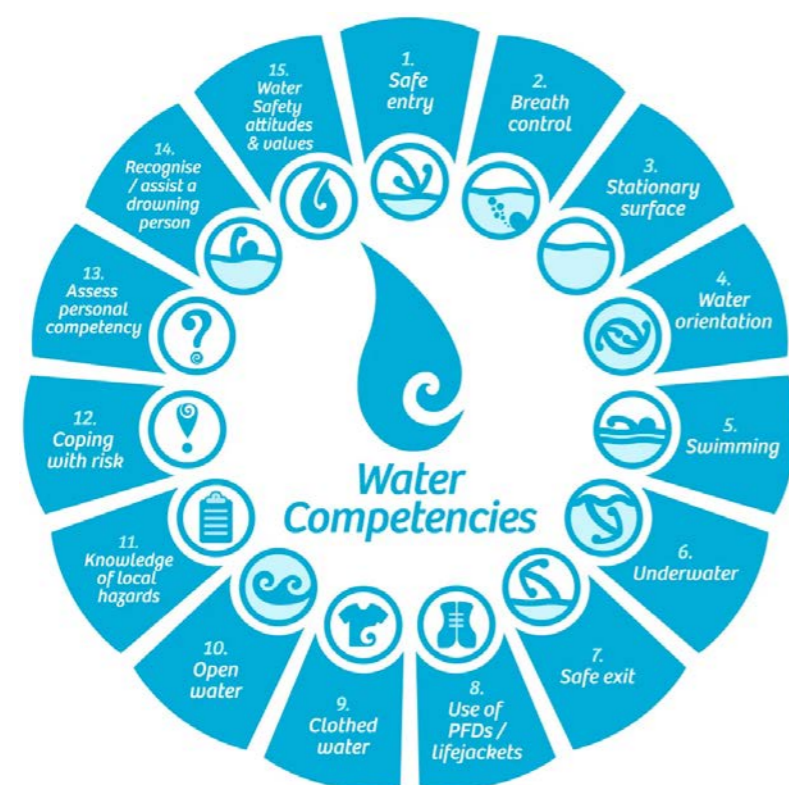
- Les noyades en lien avec le transport public ou privé de personnes (bateau, ferry) sont quasiment inexistantes en Suisse.
- De même, les noyades sont rarement liées à un accident professionnel. Cela s'explique notamment par le fait que la pêche professionnelle occupe une place mineure dans notre pays, de sorte que le nombre de personnes ainsi exposées à un risque de noyade est faible. La raison tient aussi aux efforts déployés sans relâche ces dernières décennies pour améliorer la sécurité au travail et la sécurité routière, deux éléments qui occupent une place importante.
- Les noyades survenant lors d'inondations demeurent rares en Suisse, notamment grâce au niveau élevé de protection contre les crues et à l'alerte précoce de la population. En outre, la Suisse n'est pas exposée à certains phénomènes de grande ampleur, tels que les tsunamis.
- Le facteur de risque « absence de surveillance, en journée, des enfants d'âge préscolaire » est beaucoup moins important en Suisse que dans de nombreuses autres régions du monde.

Restent les noyades en lien avec nos loisirs. C'est à celles-ci qu'il est généralement fait référence en Suisse lorsqu'on parle de prévention des noyades, les autres facteurs de risque pointés à l'échelle mondiale étant généralement négligés. Néanmoins, ces facteurs doivent eux aussi être pris en compte pour expliquer le faible taux de noyade en Suisse en comparaison internationale. Le peu de décès par noyade chez nous ne saurait être réduit uniquement aux mesures de prévention classiques et à la qualité du système de sauvetage existant.

## Noyades durant les loisirs

Les compétences en matière de natation et de sécurité dans l'eau sont le principal facteur de protection contre le risque de noyade durant les loisirs, autrement dit, la capacité à agir de façon à éviter la survenance de toute situation dangereuse dans, sur ou aux abords de l'eau, ou à maîtriser de telles situations.

Des recherches internationales (Stallman, Moran, Quan et Langendorfer, 2017) décrivent quinze compétences aquatiques ainsi que les qualités physiques, cognitives et affectives nécessaires pour prévenir les noyades.



Illus. 8: Compétences aquatiques.  
Source: Drowning Prevention Auckland

Depuis plusieurs décennies déjà, de nombreux acteurs en Suisse s'emploient à transmettre des connaissances, des compétences et des règles de comportement en matière de sécurité aquatique et de sécurité lors de la natation. C'est ainsi que la Suisse dispose aujourd'hui d'un réseau de mesures relativement dense dans le domaine de la prévention des noyades.

## Coordination nationale

L'OMS recommande une coordination des acteurs de la prévention des noyades au niveau national et la définition de stratégies et mesures communes.

En Suisse, il existe depuis 2017 un échange institutionnalisé entre de nombreux acteurs, qui a pour cadre le Forum de sécurité aquatique (anciennement Atelier eau) du BPA et de la SSS. Ces échanges ont conduit à une meilleure compréhension des accidents de noyade en Suisse et au renforcement du réseau et de la collaboration dans ce domaine. En revanche, il n'existe pas de priorités ni de stratégies globales dans la prévention des noyades.

Au niveau international, la plupart des pays ne disposent ni de plateformes d'échanges à l'image de la Suisse, ni de stratégies communes susceptibles de faire avancer les choses.

Ces dernières années, certains pays ont élaboré des plans nationaux coordonnés visant à réduire le nombre de noyades (voir infobox ci-dessous). Ces plans sont coordonnés en partie par les gouvernements respectifs de ces pays et en partie par des organisations non gouvernementales, les deux œuvrant le plus souvent main dans la main.

### Exemples de stratégies nationales de prévention des noyades (en anglais)



Grande-Bretagne



États-Unis

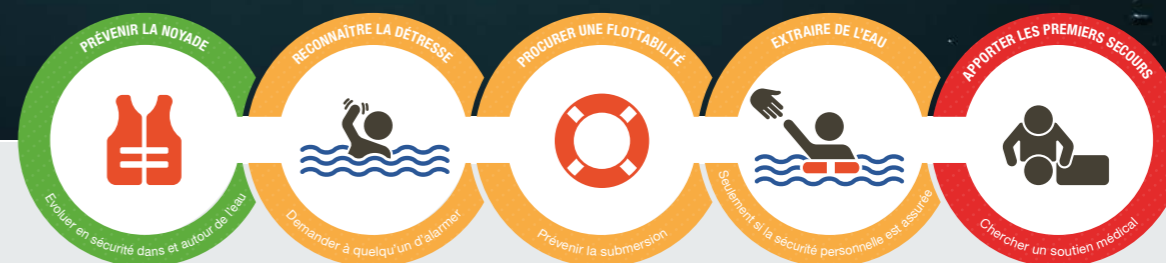


# UNITÉ DE DOCTRINE

## PRÉVENTION DES NOYADES ET SAUVETAGE AQUATIQUE

Pour que plusieurs organisations puissent collaborer efficacement dans le domaine du sauvetage aquatique et de la prévention de la noyade, une unité de doctrine est fondamentale.

Les activités du Forum national de sécurité aquatique reposent sur trois piliers:



Illus. 9: Modèle d'action de la SSS, 2017; fondé sur la *Drowning Chain of Survival*, Szpilman et al.; 2014

### La noyade est un processus

La noyade ne doit pas être considérée comme un état, mais comme un processus qu'il s'agit d'interrompre et de stopper le plus rapidement possible. Élaboré par d'éminents scientifiques spécialistes de la prévention des noyades, le modèle d'action « Empêcher la noyade » l'illustre parfaitement, expliquant comment éviter qu'une noyade se produise et comment interrompre et stopper le processus.

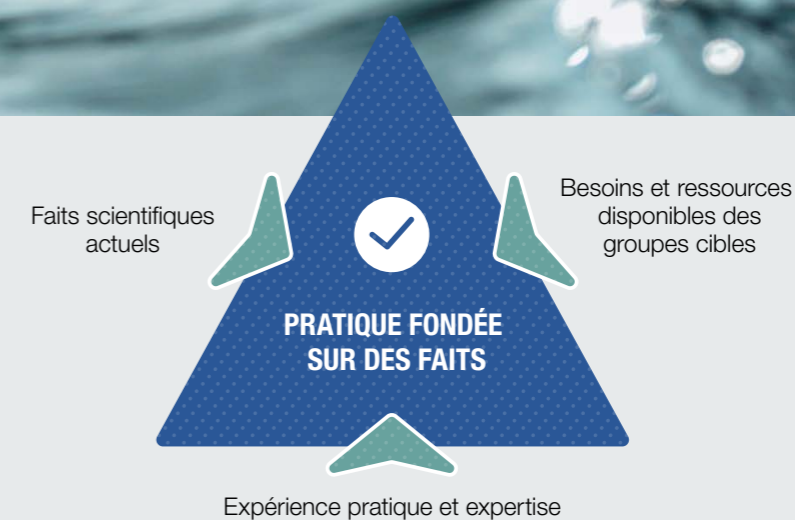
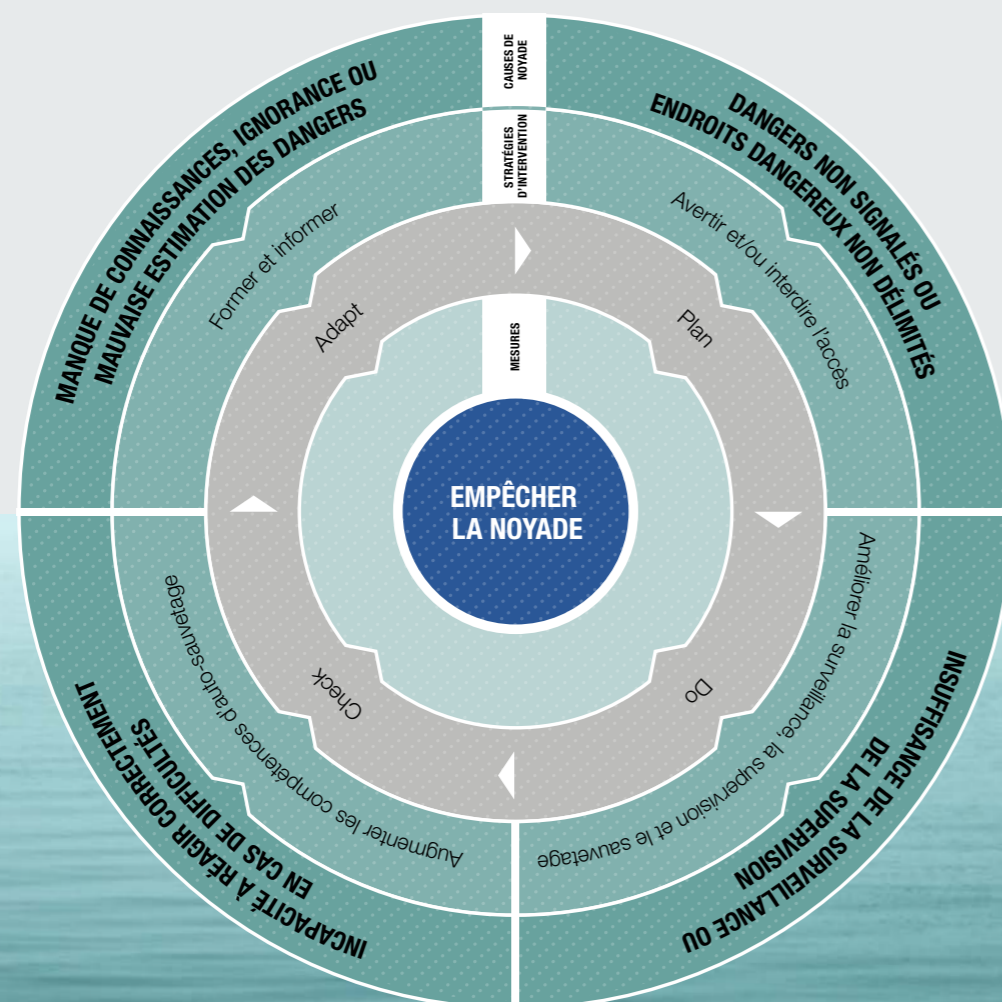
Plus l'intervention est précoce, plus les chances de succès sont bonnes. À l'inverse, plus l'intervention est tardive, plus les risques courus par le sauveteur sont importants.

## La noyade peut être évitée

Afin d'interrompre le processus de noyade, voire de le prévenir, les causes de noyade doivent être connues. Il est possible d'en déduire des stratégies d'intervention et des mesures concrètes. Celles-ci doivent être évaluées de façon régulière, et adaptées le cas échéant. Le modèle d'efficacité « Empêcher la noyade » illustre la systématique correspondante.

Le présent modèle offre à tous les acteurs la possibilité de se situer dans la prévention des noyades et le sauvetage aquatique et de coordonner les différents domaines d'action.

Illus. 10: Modèle d'efficacité de la SSS, 2017; fondé sur la Drowning Prevention Chain, ILSF



Illus. 11: Modèle de fonctionnement de la SSS, 2017; fondé sur les principes of evidence-based practice, FICR

## La prévention des noyades et le sauvetage aquatique sont fondés sur des faits

En matière de prévention des noyades et de sauvetage aquatique aussi, les ressources doivent être utilisées de manière efficace et efficiente. En Suisse, une pratique fondée sur des faits doit donc être mise en place. Pour ce faire, il convient de prendre en compte les faits scientifiques actuels, la parole des experts et l'expérience pratique, ainsi que les besoins et ressources des groupes cibles.

# PARTENAIRES FSA

## ENSEMBLE EN ACTION

En Suisse, de nombreuses organisations et autres entités s'engagent en faveur du sauvetage aquatique et de la prévention des noyades. Le Forum de sécurité aquatique entend favoriser les échanges entre ces différents acteurs et développer une compréhension mutuelle du travail de prévention, afin de soutenir les activités de chaque partenaire et de renforcer la portée politique du sauvetage aquatique et de la prévention des noyades.

En signant la charte, les partenaires expriment leur volonté de s'engager activement et durablement en faveur de la sécurité dans, sur et au bord de l'eau et de s'investir dans une pratique fondée sur des faits.

### Avons-nous éveillé votre intérêt ?

La SSS et le BPA, Bureau de prévention des accidents, vous renseignent volontiers à ce sujet.



### Les partenaires suivants ont signé la charte



**Association des Piscines Romandes  
et Tessinoises**  
[www.piscinesromandes.ch](http://www.piscinesromandes.ch)



**Repubblica e Cantone Ticino**  
[www.acquesicure.ch](http://www.acquesicure.ch)



**Association suisse des maîtres de bain (AMB)**  
[www.badmeister.ch](http://www.badmeister.ch)



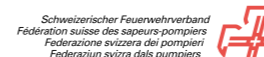
**Société Suisse de Sauvetage SSS**  
[www.sss.ch](http://www.sss.ch)



**BPA, Bureau de prévention des accidents**  
[www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)



**swimsports**  
[www.swimsports.ch](http://www.swimsports.ch)



**Fédération suisse des sapeurs-pompiers**  
[www.swissfire.ch](http://www.swissfire.ch)



**Swiss Aquatics**  
[www.swiss-aquatics.ch](http://www.swiss-aquatics.ch)



**Jeunesse+Sport**  
[www.jeunesseetsport.ch](http://www.jeunesseetsport.ch)



**Verband Hallen- und Freibäder**  
[www.vhf-gsk.ch](http://www.vhf-gsk.ch)



**Kantonspolizei Zürich**  
[www.kapo.zh.ch](http://www.kapo.zh.ch)



**Wasserschutzpolizei Zürich**  
[www.stadtpolizei.ch](http://www.stadtpolizei.ch)



**Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,  
du conseil et de l'orientation; Direction  
de l'instruction publique du canton de Berne**  
[www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch)

---

## Promoteurs

---

**bfu**  
**bpa**  
**upi**



**Vos nageurs sauveteurs**

Organisation de sauvetage de la **CRS** +

---

## Groupe restreint

---

**Fabienne Bonzanigo** — responsable de projet « Activités aquatiques en toute sécurité »  
Dipartimento delle istituzioni Repubblica e Cantone Ticino  
[www.ti.ch/acque-sicure](http://www.ti.ch/acque-sicure)

**Markus Christen** — responsable de la section Établissements scolaires  
Scolarité obligatoire partie germanophone  
Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation  
Direction de l'instruction publique du canton de Berne  
[www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch)

**Patrick Maire** — membre du Comité  
Association des Piscines Romandes et Tessinoises  
[www.piscinesromandes.ch](http://www.piscinesromandes.ch)

**Reto Abächerli** — directeur exécutif  
Société Suisse de Sauvetage SSS  
[www.sss.ch](http://www.sss.ch)

**Christof Kaufmann** — responsable Sport et activité physique  
BPA, Bureau de prévention des accidents  
[www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)

---





---

**BPA, Bureau de prévention des accidents**

Hodlerstrasse 5a — 3011 Berne  
[www.bpa.ch](http://www.bpa.ch)

**Société Suisse de Sauvetage SSS**

Schellenrain 5 — 6210 Sursee  
[www.sss.ch](http://www.sss.ch)